

Le mag

n°32
Janvier
Février
2020

Le magazine
d'information
de Fontenay-le-Comte





Cuisines & Menuiseries
POUR TOUS



23 Rue de Niort - 85200 Fontenay-le-Comte



02 51 51 03 18



APG COURTAGE
ACHETEZ PLUS GRAND !

02 51 00 65 05
06 63 32 16 65

COURTIER SPÉCIALISÉ EN CRÉDIT IMMOBILIER

2, rue du Général Malet - 85200 Fontenay-Le-Comte - anne.jourdain@apg-courtage.fr



nestenn

GRUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

02 28 13 91 91

Agence Nestenn Fontenay le Comte

94 av du Pdt F Mitterrand
85200 FONTENAY LE COMTE

fontenaylecomte@nestenn.com

Retrouvez tous nos biens sur
www.nestenn.com

- ACHAT
- VENTE
- LOCATION
- ESTIMATION



De la seconde au BTS
Sciences, services, vente
animations, sport

Fontenay le Comte - 02 51 50 11 44

www.lyceebelair.fr - legta.fontenay@educagri.fr

Vins - Bières - Pression - Whiskies - Champagnes - Sodas
Mariages - Anniversaires - Banquets - Cadeaux... Remorque réfrigérée - Tireuse à bière



Tél. 02 51 52 06 32 - Port. 06 20 23 20 94

80, rue de la République - 85200 Fontenay-le-Comte - cavavintonenay@orange.fr

s.a.r.l. LETEAU

PLATRERIE HUMIDE - CLOISONS SÈCHES
CARRELAGE - FAÏENCE - STAFF
Escalier sur voûte sarrasine

12, rue du Maréchal Leclerc - 85200 FONTENAY-LE-COMTE
Tél. 02 51 69 22 59 - sarl.leteau@orange.fr



MOBALPA

Unique, comme vous.

GARANTIE
TOTALE

Rond point des sources de la Vendée - 85120 LA CHÂTAIGNERAIE - LA TARDIÈRE
02 28 13 90 21 - contact.magasin@mobalpa-latardiere.com



AUTOSUR

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Zae des 3 Canons - 85200 FONTENAY LE COMTE

Rendez-vous par téléphone au 02 51 51 02 70
ou en ligne sur autosur fontenaylecomte



FROMAGE
DE CHÈVRE

AU LAIT CRU MOULÉ À LA LOUCHE

Spécialité
aux épices

TEL. 05 49 94 15 78

Sarl La Fromagerie du Thouet

Magalie et Laurent Bonnet

3, Rue de Malvault | 79130 Azay sur Thouet

Votre maître artisan fromager vous accueille tous les samedis matin à côté des halles, en extérieur



VENDÉE
DEUX-SÈVRES

www.lesgarageschaigneau.com

Confiez la gestion de vos risques à
un entrepreneur comme vous, votre agent Gan

Leslie Gaillard

4 place du 137^{ème} RI
85200 FONTENAY LE COMTE

02 51 69 20 46
N° ORIAS : 17 007 098

RIEN
NE DEVRAIT
ARRÊTER UN
ENTREPRENEUR



Gan Assurances - S.A. au capital de 193 107 400 € - RCS Paris 542 063 797 - APE : 6512Z - Siège social : 8-10, rue d'Asstorg - 75008 Paris - Tél. : 01 70 94 20 00 - www.gan.fr - Direction Reclamations Clients - Gan Assurances
3 place Marcel Paul - 92024 Nanterre - E-mail : reclamations@gan.fr - Leslie Gaillard, agent général Gan Assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 17 007 098 - www.orias.fr

Retour en images



25, 26 et 27 octobre, festival *Les Nuits Courtes* à René Cassin-La Gare. Une troisième édition réussie pour ce tout jeune festival : 3 jours, 17 groupes et artistes, 8 400 festivaliers, 1 400 campeurs et 210 bénévoles



23 novembre, 1^{re} séance plénière du Conseil Municipal d'Enfants (CME)



26 novembre, révision du code de la route pour les seniors
Salle comble aux OPS pour cette remise à niveau sans stress.



6 et 7 décembre, le Théléthon
Temps forts : le flash mob de l'association Salam à Bel Air et les 80 km du Motothon



29 novembre, lancement des illuminations de Noël dans la ville



13, 14 et 15 décembre, le marché de Noël
Course contre la montre pour remanier le programme du marché de Noël en fonction des conditions météo peu avenantes, mais un public venu en nombre pour visiter l'exposition Lego®, profiter des animations, découvrir les produits des artisans et assister à l'arrivée du Père Noël et au feu d'artifice le dimanche soir.



Chères Fontenaisiennes, chers Fontenaisiens,

La fin de l'année 2019 a été marquée par de vastes manifestations culturelles, sportives, festives et solidaires. Ce fut autant d'occasions de rassemblements pour les Fontenaisiens et pour nos nombreux visiteurs. Au total, plus de 18 000 personnes ont participé aux Nuits Courtes, À l'Asso du quartier, au Téléthon, à la collecte alimentaire, à Festisol, à la Corrida de Noël, aux Trophées des sports ou encore au marché de Noël. Ce sont autant d'événements qui ont, une fois encore, illustré le dynamisme de notre ville et de ses habitants.

2019 cède la place à 2020 et La folle Journée ouvre le bal avec son nouvel opus. Le compositeur Ludwig van Beethoven sera mis à l'honneur de ce festival d'exception, à l'occasion du 250e anniversaire de sa naissance.

Autre temps fort de cette rentrée, l'ouverture de la maison des associations, baptisée Francis BLOCH, ancien Maire, qui sera, j'en ai la conviction, un outil structurant pour nos associations et pour leurs adhérents.

Avec le label Terre de Jeux, la Ville est officiellement associée aux prochains Jeux olympiques. Le Comité Paris 2024 a inscrit Fontenay-le-Comte dans la liste des collectivités partenaires. Cette formidable opportunité permet d'intégrer un réseau d'acteurs de haut niveau engagés pour le sport.

Ce numéro du MAG contient un éclairage sur le budget de la Ville. C'est l'occasion de souligner combien nos finances sont saines et représentent une sécurité pour l'avenir.

Et puis, bien sûr, c'est avec beaucoup d'émotion que je vous retrouverai le 9 janvier, à 18 heures 30, à l'espace René Cassin-La Gare avec toute l'équipe municipale, lors de la cérémonie des vœux. Dans l'attente de cette rencontre, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de réussite et d'épanouissement pour cette année nouvelle.

Bonne lecture,



Jean-Michel LALÈRE
Maire de Fontenay-le-Comte

P. 3 - Retour en images

P. 4 - Édito

P. 5/9 - Actualité

- › Cérémonie des vœux
- › La Folle Journée
- › Zenbus
- › Recensement de la population
- › Le label Villes Fleuries

P. 11/13 - Dossier

- › Le budget de la Ville

P. 14 - Agenda culturel

P. 15/17 - Territoire et quartiers

- › Vidéoprotection
- › Le Mouvement Motards
- › La maison des associations
- › Mise en accessibilité PMR

P. 18/19 - Communauté de communes

- › Le mot du Sycodem
- › Les aides pour l'habitat privé

P.20 - Commerce

P.21 - Mairie pratique

- › Numéros utiles
- › Permanences des élus
- › Don du sang

P. 22 - Droit d'expression

Directeur de la publication :

Jean-Michel LALÈRE

Rédactrice en chef :

Christine ROSSI

Rédaction :

Jean-Pierre RÉTHORÉ, Ronny LOUINEAU et Natacha DEPREDURAND

Conception :

Christine ROSSI

Iconographie, graphisme :

Aurélié DEVANNE, Thierry MACÉ ou précisé

Crédits photos :

Ronny LOUINEAU, Jean-Pierre RÉTHORÉ, services municipaux ou précisé

Régie publicitaire et impression :

Tessier Communication S.A.S. au capital de 180 000 € - SIRET 329 680 011 00015 - APE 1812Z

Tirage 8 000 exemplaires

ISSN : 2426-8232

www.fontenay-le-comte.fr

facebook.com/ville.fontenaylecomte

twitter.com/VilleFontenay

LES VŒUX DU MAIRE

Comme chaque année, c'est à l'Espace René Cassin-La Gare que le maire de Fontenay-le-Comte présentera ses vœux aux Fontenaisiens. La cérémonie aura lieu le jeudi 9 janvier à 19h et le public est invité à se présenter à partir de 18h30.

Prestation de l'École de Musique et de Danse, démonstration sportive et projections vidéo accompagneront le discours du maire.

LA FOLLE JOURNÉE BEETHOVEN

2020 marque le 250^e anniversaire de la naissance de Beethoven. En France et dans le monde entier, toutes les grandes salles de concerts vont célébrer l'œuvre du célèbre compositeur. La Folle Journée de Fontenay-le-Comte se joint à cette grande fête avec un programme à la hauteur de l'événement.



AU PROGRAMME

Vendredi 24 janvier

20h30 - René Cassin - Grande Halle (45') - 12€

Constantin Serban violon

Orchestre National des Pays de la Loire

Mihhail Gerts direction

Beethoven : Romance pour violon et orchestre n°2 en fa majeur opus 50

Beethoven : Symphonie n°5 en ut mineur opus 67

Tendre et lyrique, la deuxième Romance pour violon précède ici l'emblématique Symphonie n°5, surnommée "Symphonie du destin" en raison de son fameux motif initial qui parcourt ensuite tout le mouvement - trois notes brèves identiques et une longue - que Beethoven assimilait lui-même aux "coups de destin à la porte" (allusion à sa surdité naissante). Composée en même temps que la Symphonie n°6 "Pastorale", elle fut créée le 22 décembre 1808 à Vienne lors d'un mémorable concert qui fit s'exclamer le poète E.T.A. Hoffmann : "La musique de Beethoven nous ouvre l'empire du colossal et de l'immense".

Samedi 25 janvier

11h Théâtre Municipal (45') - 2€

- Classe de flûte, piano et saxophone de l'École municipale de musique de Fontenay-le-Comte
- Ensemble de musique de chambre de l'École municipale de musique de Fontenay-le-Comte
- Orchestre à cordes de l'École municipale de musique de

Fontenay-le-Comte

Œuvres de Beethoven

14h - René Cassin - Grande Halle (90') - 10€

• Vendée cordes (20')

Vincent Jaillet direction

Œuvres de Beethoven et Kazik

• Orchestre d'harmonie des jeunes de Vendée (20')

Marc Pinson direction

Œuvres de Beethoven

• Renegades Steel Orchestra (45')

Beethoven : Symphonie n°1, 4e mouvement

Beethoven : Sonate n°14 "Clair de lune"

Beethoven : Bagatelle "Lettre à Élise"

Beethoven : Sonate n°8 "Pathétique"

Beethoven : Marche turque

Beethoven : Romance n°2

Beethoven : Symphonie n°5, 1er mouvement

Beethoven : "Ode à la joie" (Symphonie n°9)

Ce concert vous est proposé en partenariat avec le Conseil départemental de Vendée, dans le cadre d'un projet avec les écoles de musique du département.

16h15 - René Cassin - Salle 518 (45') - 6€

Thomas Lefort violon

Pierre-Yves Hodique piano

Beethoven : Sonate pour violon et piano n°3 en mi bémol majeur opus 12 n°3

Beethoven : Sonate pour violon et piano n°5 en fa majeur opus 24 "Le Printemps"

Meilleurs vœux



Jean-Michel LALÈRE,
Maire de Fontenay-le-Comte,
et le Conseil municipal, vous souhaitent

**UNE
BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2020**

et ont le plaisir
de vous convier
à la cérémonie
des vœux

LE JEUDI 9 JANVIER

À 19h (Ouverture des portes à 18h30)

Espace René Cassin - La Gare



Fontenay-le-Comte
Vendée

Beethoven : Rondo pour violon et piano en sol majeur WoO 41
Empreinte d'allégresse et de douceur de vivre, avec son thème charmeur entonné au violon, la Sonate "Le Printemps" est la plus populaire et la plus poétique des sonates pour violon et piano de Beethoven.

17h30 Théâtre municipal (45') - 4€

Park Stickney harpe jazz
Improvisations jazz sur les symphonies de Beethoven

18h30 Vouvant - Salle des fêtes - 6€

Signum Saxophone Quartet quatuor de saxophones
Haydn : Quatuor à cordes opus 33 n°1
Beethoven : Allegretto de la Symphonie n°7
Beethoven : Allegro molto du Quatuor à cordes n°2
Beethoven : Adagio sostenuto de la Sonate pour piano n°14 "Clair de lune"
Beethoven : Variations sur l'Ode à la joie, extrait de la Symphonie n°9

19h - René Cassin - Salle 518 (45') - 6€

Astrig Siranossian violoncelle
Nathanaël Gouin piano
Beethoven : Sonate pour violoncelle et piano n°3 en la majeur opus 69
Beethoven : Sonate pour violoncelle et piano n°5 en ré majeur opus 102 n°2
Destinées à des amis violoncellistes de haut vol, ces deux sonates témoignent d'une maîtrise absolue dans l'écriture pour deux instruments ; elles ont de fait surpris l'auditoire par la complexité de leur écriture et leur caractère visionnaire.

20h30 - René Cassin - Grande Halle (45') - 12€

Marie-Ange Nguci piano
Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine
Jean-François Heisser direction
Beethoven : Coriolan, ouverture en ut mineur opus 62
Beethoven : Concerto pour piano et orchestre n°3 en ut mineur opus 37
Considéré comme le premier "grand" concerto beethovénien, le Concerto pour piano et orchestre n°3 en ut mineur marque un tournant décisif dans la maîtrise d'une écriture totalement personnelle, affranchie des influences mozartiennes et haydniennes et où se déploie librement une grande puissance poétique. On sait aussi que Beethoven était particulièrement attaché à cette oeuvre qu'il considérait comme l'un de ses meilleurs concertos.

Dimanche 26 janvier

11h30 - René Cassin - Salle 518 (35') - 2€

Cantabile Opus 85
Chorale Saint-Hilaire de Fontenay-le-Comte
Orchestre d'harmonie de Fontenay-le-Comte
Didier Chadailat direction
Œuvres de Beethoven

15h - René Cassin - Grande Halle (45') - 12€

Aylen Pritchin violon
Musica Viva
Alexander Rudin direction
Beethoven : Concerto pour violon et orchestre en ré majeur opus 61
Il a été dit de l'unique concerto pour violon de Beethoven qu'il respirait le bonheur tel un poème amoureux. De fait, il a été composé en 1806 à l'époque des fiançailles conclues secrètement entre Beethoven et Thérèse de Brunswick ; reflétant cette atmosphère d'indicible bonheur, le poétique mouvement lent central (Romance) précède un final bondissant et plein de verve.

16h30 - René Cassin - Salle 518 (45') - 4€

Florian Noack piano
Beethoven : Sonate pour piano n°24 en fa dièse majeur opus 78 "À Thérèse"
Beethoven : Sonate pour piano n°26 en mi bémol majeur opus 81a "Les Adieux"

Beethoven / Alkan : Concerto pour piano et orchestre n°3 en ut mineur opus 37, 1er mouvement (Cadence Alkan)

16h30 Vouvant - Salle des fêtes (45') - 4€

Gaspard Dehaene piano
Découverte de la musique pour piano de Beethoven
Beethoven : Sonate n°14 en ut dièse mineur opus 27 n°2 "Clair de lune", 1er mouvement
Beethoven : Bagatelle en la mineur WoO 59 "Lettre à Élise"
Beethoven : Rondo a capriccio ("Le groschen perdu") en sol majeur opus 129
Beethoven : Sonate n°23 en fa mineur opus 57 "Appassionata"
Quelques pages parmi les plus représentatives de la musique pour piano de Beethoven avec des Sonates bien connues comme Clair de lune, Appassionata ou Lettre à Élise, ainsi que Rondo "Le groschen perdu", bel exemple d'humour beethovénien !

18h Théâtre municipal (45') - 6€

Philippe Bernold flûte traversière
Sylvain Blassel harpe
Beethoven : Sonate en si bémol majeur Anh. 4
Beethoven : Sonate en fa majeur opus 17
Beethoven : Variations sur des airs populaires opus 107 (extraits)

19h30 Espace culturel René Cassin - Salle 518 - 6€

Trio Owon trio avec piano "Best of Beethoven"
Beethoven : Symphonie n°6 en fa majeur opus 68 "Pastorale", 1er mouvement
Beethoven : Sonate pour piano n°14 en ut dièse mineur opus 27 n°2 "Clair de lune", 1er mouvement
Beethoven : Sonate pour violon et piano n°5 en fa majeur opus 24 "Le Printemps", 1er mouvement
Beethoven : Bagatelle en la mineur WoO 59 "Lettre à Élise"
Beethoven : Sept variations sur un thème de "La Flûte enchantée" de Mozart WoO 46
Beethoven : Trio n°5 en ré majeur opus 70 n°1 "Les Esprits", 2e et 3e mouvements
Un florilège de pages emblématiques de la musique de Beethoven avec la célèbre Symphonie n°6 "Pastorale" et les sonates Clair de lune et Le Printemps ou encore la charmante Bagatelle adressée à une mystérieuse Élise et le Trio "Les Esprits", qui compte parmi les plus belles pages de musique de chambre du compositeur.

... et aussi

La Folle Visite - (45') 6€ Samedi 25 janvier 11h

Les spectateurs de La Folle Journée pourront profiter de leur venue pour découvrir le site sauvegardé du patrimoine architectural de Fontenay-le-Comte.

Le cœur historique, labellisé Ville d'Art et d'Histoire, présente notamment des hôtels particuliers illustrant les styles d'époque.

À visiter, en compagnie de ses propriétaires, la maison Beaux-Esprits demeure aristocratique du XVIII^e siècle : les parties communes (rez-de-chaussée, cave, cour et jardins) en écoutant l'histoire de la maison depuis sa construction en 1780.

Rendez-vous au 9 rue Goupilleau
Parking situé rue du Château féodal
Informations/Réservations : 06 09 42 64 34
Règlement sur place ■





ZENBUS : VOIR MON BUS EN TEMPS RÉEL !

Mise en place par Abri Services en partenariat avec Sovetours, l'application *Zenbus* permettra aux utilisateurs de Fontelys de connaître en temps réel la position de leur bus : l'application est téléchargeable gratuitement.

Zenbus en 4 points

❶ Zenbus est une solution simple qui permet aux voyageurs de localiser les véhicules de transport collectif : bus, cars, trams, shuttles et même navettes fluviales, grâce à sa plateforme Cloud et à ses algorithmes performants de traitement de données.

❷ L'application récupère en temps réel les données de chaque véhicule grâce au smartphone du conducteur (ou d'un boîtier embarqué) et les diffuse en offrant une vision cartographique précise à tous les utilisateurs connectés (smartphones, tablettes, ordinateurs, bornes).

Ainsi, les voyageurs ont accès à une carte détaillant leur réseau de transport sur laquelle ils visualisent lignes, arrêts et bus.

❸ À chacun son avantage

➡ **Pour les voyageurs : la vision en temps réel des bus, les temps d'attente précis aux arrêts et des informations instantanées sur leurs réseaux (perturbations, actualité, ...).**

➡ Pour le conducteur : de l'aide au quotidien pour respecter horaires de passage, coordination avec ses collègues ou encore comptage des passagers.

❹ Zenbus couvre une centaine de réseaux sur tout le territoire français mais aussi à l'étranger, notamment en Amérique du Nord où elle est déjà présente en milieu urbain, interurbain et réseaux privés.

Téléchargeable gratuitement : App Store et Play Store ■



INSEE

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La prochaine campagne de recensement aura lieu du 16 janvier au 22 février.

L'Insee organise chaque année le recensement de la population. Cette opération permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français. Le recensement fournit également des informations statistiques sur la population et les logements, facilite les comparaisons avec tous les autres pays et permettent de comprendre les évolutions démographiques et de les anticiper.

Comment ça marche ?

➡ Si vous êtes recensé cette année, vous recevrez un courrier de votre mairie puis un agent recenseur

recruté par votre commune se présentera chez vous. Il sera muni d'une carte tricolore.

➡ **Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser.** L'agent recenseur vous expliquera la marche à suivre et vous remettra une notice sur laquelle figureront vos codes personnels pour vous connecter sur le-recensement-et-moi.fr

➡ Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser les documents papier remis par l'agent recenseur qui conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Renseignements :

<https://www.insee.fr/fr/information/2546465> ■



3 FLEURS MAINTENUES POUR FONTENAY-LE-COMTE

Fontenay-le-Comte remporte à nouveau les 3 Fleurs décernées par le label Villes et Villages Fleuris !

Le label Villes et Villages Fleuris récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et selon les critères suivants :

- ➡ la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics,
- ➡ le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité),
- ➡ le développement de l'économie locale,
- ➡ l'attractivité touristique et la préservation du lien social.

Ce qui a conquis le jury

● La démarche de valorisation

- > La prise en compte de toutes les remarques du précédent jury ;
- > La qualité de la visite et du choix des différentes étapes.

● L'animation et la promotion de la démarche

- > La mise en place de conventions pour l'entretien des pieds de murs avec les habitants ;



- > La mise en place de conseils de quartiers afin de faire évoluer les pratiques et d'impliquer les habitants dans les futurs projets.

● Le patrimoine végétal et le fleurissement



- > La qualité des créations en mosaïculture qui changent chaque année en fonction d'un thème ;
- > La qualité du plan de gestion différenciée, très précis et présenté comme un outil essentiel pour les élus et les techniciens ;
- > La mise en place d'un plan de gestion de l'arbre ;
- > La mise en place d'un plan de propreté et de désherbage en plus du plan de gestion différenciée. Cet outil en place depuis deux ans permet de faciliter

l'entretien des rues sans l'aide de produits phytosanitaires.



Une balayeuse dotée d'un système de désherbage a rejoint le parc Entretien de la commune.

● La gestion environnementale et la qualité de l'espace public

- > La qualité de l'ensemble des nouveaux projets de restructuration urbaine ;
- > La création de la voie verte TransfontenaYsienne qui met en valeur la rivière ;



- > L' éco-pâturage mis en place sur plusieurs espaces de la commune, ainsi que le cheptel de 12 moutons acquis par la Ville. ■



LA FOLLE JOURNÉE BEETHOVEN



Fontenay-le-Comte
Vendée

DU 24 JANVIER AU 26 JANVIER 2020 

LAVAL / LA FLÈCHE / SABLÉ-SUR-SARTHE / CHOLET / FONTEVRAUD
SAUMUR / CHALLANS / FONTENAY-LE-COMTE / LA ROCHE-SUR-YON
LES SABLES-D'OLONNE / CHÂTEAUBRIANT / SAINT-NAZAIRE / L'ÎLE D'YEU

 Région
PAYS DE LA LOIRE



Le budget primitif 2020 a été voté le 17 décembre dernier : ce budget sincère en fonctionnement permettra de faire face aux dépenses ordinaires de toute l'année 2020 et, élaboré a minima en investissement, il laisse au Conseil municipal élu en mars prochain la liberté de définir les projets qu'il voudra entreprendre.

Les grandes lignes du budget 2020

Partie fonctionnement

Le budget fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 16 697 131 €.

Ce budget est en hausse de 4% par rapport au budget primitif 2019 grâce à des recettes en progression qui viennent renforcer l'épargne de gestion de la Ville. (voir p.13)

→ Charges de personnel :	8 896 111 €
→ Charges à caractère général :	3 919 593 €
→ Subvention aux associations :	604 402 €
→ Divers :	418 719 €
→ Epargne de gestion brute :	2 331 641 €
TOTAL :	16 697 131 €

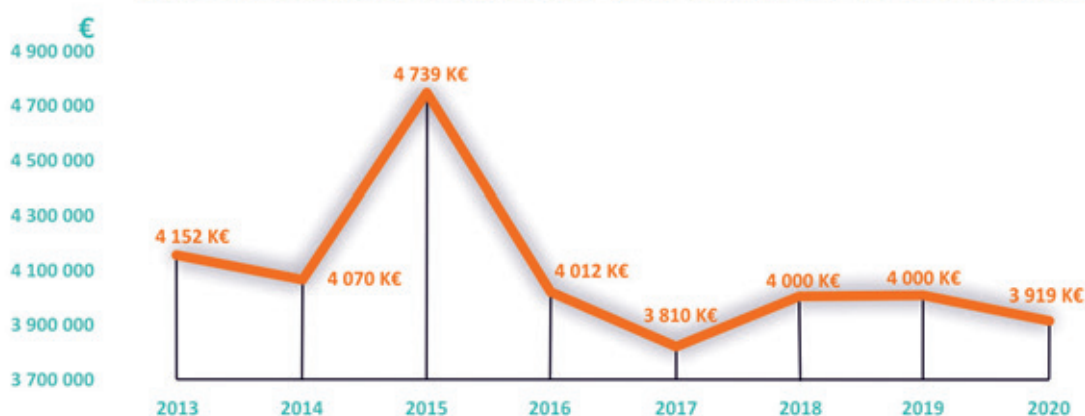
ÉVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL



On note que le poids global de la masse salariale a fortement diminué entre 2015 et 2020 puisque celle-ci est passée de 9 595 000 € à **8 896 000 €**, pour désormais se stabiliser.

Même chose pour les charges à caractère général qui passent de 4 739 000 € à **3 919 593 €** sur la même période.

ÉVOLUTION DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



Partie investissement

Après avoir investi sur le mandat 35 millions d'€ (budget principal + budget annexes), le Conseil municipal a voté des investissements a minima mais obligatoires pour 2020, à savoir :

• **Nécessaire reconduction des enveloppes annuelles**

- Voirie, éclairage public, pistes cyclables : 550 000 €
- Entretien des églises : 200 000 €
- Accessibilité : 100 000 €
- Préservation du patrimoine : 100 000 €
- Moyens des services : 190 000 €
- ANRU – Contrat de ville : 114 000 €

→ Mise aux normes et renouvellement de matériels : 240 000 €

• **Projets nouveaux**

- Eclairage du Stade Municipal : 50 000 €
- Projet micro folies : 50 000 €
- Musée de la Résistance : 800 000 €

• **Compléments pour les chantiers en cours**

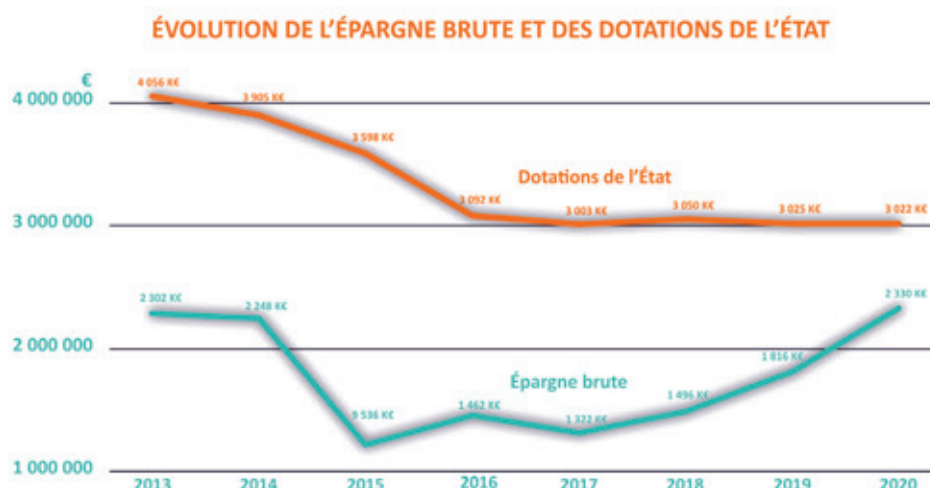
- Centre technique municipal : 170 000 €
- Ma Boutique à l'Essai : 200 000 €

TOTAL : 2 764 000 €

Les grands indicateurs de la situation financière présentés lors du vote du budget 2020

→ **2 331 641 €** : un niveau d'épargne élevé malgré la baisse des dotations

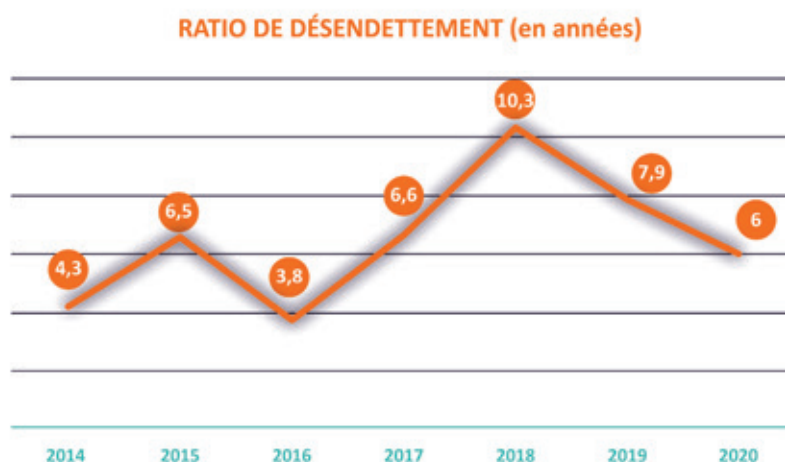
L'épargne de gestion brute correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement moins les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture des dépenses d'investissement. Le budget primitif 2020 annonce un **prévisionnel d'autofinancement brut de 2 331 641 €** ce qui, malgré l'importante baisse des dotations de l'État, est comparable au niveau de 2013.



→ **6 ans** : un niveau d'endettement inférieur à la règle d'or des 12 ans définie par la loi

La « règle d'or », énoncée par la loi de Programmation des Finances Publiques et votée par le Parlement, a pour objectif d'encadrer l'endettement des collectivités. Elle stipule que la capacité de désendettement (encours de la dette/ épargne brute) pour les communes de 10 000 habitants ne doit pas excéder 12 ans. Ce ratio vise à « s'assurer de la soutenabilité financière du recours à l'emprunt par les collectivités ».

Selon le budget 2020, le ratio de désendettement de Fontenay-le-Comte est de 6 ans, répondant ainsi à ce principe de soutenabilité : 14 039 006 € d'encours de la dette / 2 331 641 € d'épargne de brute = 6,02 ■



AGENDA

ESPACE CULTUREL
RENÉ CASSIN-LA GARE
70 avenue de la Gare - 02 51 00 05 00
ecc.r.cassin@ville-fontenaylecomte.fr

UNE VIE DE GERARD EN OCCIDENT

C^{ie} Le bazar mythique - Théâtre

D'après le roman éponyme de
François Beauce, mise en scène
Gérard Potier



©Jean-Fredez Ceppo

Dans une bourgade
imaginaire de
Vendée Gérard
Airaudeau retrace
son parcours
d'ouvrier en milieu
rural. Face à lui,
Aman un réfugié
érythréen qui se

demande jusqu'où vont le mener ces
digressions tragicomiques... C'est
drôle, dur et noir d'espoir.

Mardi 14 janvier - 20h30

Théâtre municipal - Tarifs : 15 € / 12 € / 8 €



LA FOLLE JOURNÉE EN REGION

Du 24 au 26 janvier

René Cassin-La Gare

Théâtre municipal

Salle Polyvalente de

Vouvant

(Voir article p.5 et 7)

LA REINE DES GLACES

Spectacle de David Bastien

Comédie musicale

Revivez la magie de La Reine des
Neiges !



Retrouvez l'histoire
intégrale, ainsi que
tous les personnages
Elsa, Anna, Olaf, Sven,
et des costumes et
décors magnifiques.
Un spectacle féérique
à partager en famille !

Samedi 18 janvier - 15h

Espace culturel René Cassin-
La Gare

Réservation : Yuticket.com

- France billet - Ticketmas-

ter - magasins U - Leclerc

- Auchan - Carrefour

EL CID !

Agence de Voyages imaginaires

Théâtre

Mise en scène Philippe Car



Version décalée de la célèbre pièce de
Corneille : lumineux et euphorisant !
On s'amuse beaucoup et on redé-
couvre la poésie de Corneille. On en
sort conquis, enivré de fantaisie et
d'alexandrins brillants. Une pièce qui
séduira autant les adultes que les ado-
lescents. À voir en famille assurément !
Et autour du spectacle, *les tables
nomades* : prolongez la soirée en
dînant avec la troupe, en musique
bien sûr ! Repas complet avec boisson

Mardi 11 février - 20h30

Espace culturel René Cassin - La Gare

Tarifs : 15 € / 12 € / 8 €

LE LAC DES CYGNES

Indigo productions



Ballet classique en deux actes et
quatre tableaux

Musique : Piotr Tchaïkovski

Chorégraphie : Marius Petipa Ballet

La musique de Piotr Tchaïkovski trans-
porte le spectateur dans un univers de
poésie et de grâce. L'interprétation
des danseurs russes, la splendeur des
décors et des costumes et l'orchestre
live font de ce spectacle un joyau pour
toute la famille !

Dimanche 16 février - 15h

Espace culturel René Cassin - La Gare

Catégorie Or : 60€ - Catégorie 1 : 51€

Catégorie 2 : 41€ - Enfant : 26€

MUSÉE
DE
FONTENAY
LE-COMTE



STAGE D'HIVER AU MUSÉE (4 jours)

Pour les enfants de 6/12 ans

Réalise un portrait à la manière
d'Arcimboldo avec des éléments natu-
rels : fleurs, écorces, feuillages, raffia,
etc. En partenariat avec Sophie-Caroline
GAUTIER, plasticienne

Du mardi 25 au vendredi 28 février - 14h à 16h

Présentation aux familles : vend. 28 février - 17h

Tarif : 15€

Renseignements et inscription : 02 51 53 40 04

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE (EMMD)

TOUT PUBLIC - GRATUIT

» Moment musical piano et invités

Mercredi 22 janvier

19h - Théâtre municipal

» Moment musical cordes

Mercredi 5 février

19h - Théâtre municipal

» Moment musical guitares

Mercredi 12 février

19h - Médiathèque Jim Dandurand ■



VIDÉOPROTECTION

Huit caméras de vidéoprotection viennent compléter le dispositif existant à Fontenay-le-Comte. Moyen de sécurité globale, si cet outil participe au maintien de la tranquillité du domaine public, il est également un appui efficace dans le cadre judiciaire.



Ces dispositifs de surveillance, dont l'implantation est soumise à un régime juridique d'autorisation préalable liée notamment à des préoccupations éthiques, répondent à plusieurs critères :

→ cinq objectifs généraux

- prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens (compétence mise à profit notamment lors de la Biennale 2018, durant laquelle un enfant perdu a pu être retrouvé rapidement malgré un flux de personnes important et compact) ;
- protection des bâtiments et installations publics ;
- sauvegarde des installations liées à la défense nationale ;
- régulation du trafic routier ;
- constatation des infractions aux règles de la circulation.

→ auxquels s'ajoute un objectif de prévention antiterrorisme (depuis 2006).

→ préservation de la vie privée

- respect des libertés individuelles (notamment information au public de la présence de caméras, droit d'accès individuel à ses propres images, durée limitée des enregistrements) ;
- impératif de confidentialité (l'accès aux images est restreint aux seules personnes habilitées).

→ recherche de preuves judiciaires

- vérifier la véracité de l'information ;
- mieux apprécier une situation (s'appuyer sur les images, en renfort des propos d'un témoin).

→ gestion urbaine de proximité

Lutte contre les dépôts sauvages notamment à proximité des containers enterrés.

→ lutte contre la délinquance de voie publique

Si la vidéoprotection permet d'apporter des éléments de preuve pour confondre un auteur, elle est également un moyen de disculpation.

→ réduction du sentiment d'insécurité ■

LA VIDEOPROTECTION EN CHIFFRES

En 2017

→ 28 réquisitions dans le cadre d'investigations judiciaires ont été formulées (59 enregistrements fournis, plusieurs enregistrements pouvant être rattachés à une seule réquisition).

En 2018

51 réquisitions pour 142 enregistrements

IMPLANTATION DES 8 CAMÉRAS SUPPLÉMENTAIRES

- Place Viète
 - Place du Commerce
 - Place du Dauphin
 - Pont Neuf
 - Place de Verdun, secteur skate-park
 - Place Albert Conte
- Ces caméras permettent une vision globale d'où est exclue toute zone d'ombre.

Coût : 36 000 €

Territoire et quartiers

SÉCURITÉ ROUTIÈRE LE MOUVEMENT MOTARD

Initiés par l'antenne départementale de la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC85) des travaux d'amélioration d'infrastructures routières sont planifiés afin d'optimiser le déplacement en toute sécurité des véhicules à deux ou trois roues.

Créée en 1980, la Fédération Française des Motards en Colère a pour objectif de défendre la pratique du deux ou trois roues motorisé. Elle s'investit notamment pour le partage de la route, la sécurité routière ou encore la prévention et la formation.

C'est dans ce cadre qu'a eu lieu le 23 mai dernier à Fontenay-le-Comte l'opération Motards d'un jour. Menée par la FFMC85 en partenariat avec la commune, cette action a permis d'identifier les problématiques rencontrées par les 2-3 roues lors de leurs déplacements sur le territoire :

- identification des zones à risque ;
- points sensibles ;
- dangers ponctuels ou permanents.

Le diagnostic étant posé, dans la foulée, une première phase de travaux a été effectuée. ■



» Remplacement des plots béton par des panneaux sur poteaux métalliques.



» Plusieurs îlots directionnels, peu visibles pour les 2 roues, ont été identifiés par une ligne continue de présignalisation.



LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Francis-BLOCH* est le nom retenu pour l'équipement dédié aux associations, lequel ouvrira officiellement ses portes le lundi 10 février prochain.

Rétroplanning

» **Jeudi 30 et vendredi 31 janvier**

Le service Vie associative investit ses bureaux

» **31 janvier de 14h à 15h30**

Visite des locaux avec les associations

» **du lundi 3 au jeudi 6 février**

Les associations s'installent à leur tour et parallèlement des tests de fonctionnement seront effectués.

» **Vendredi 7 février**

Inspection de la Commission de Sécurité

» **Lundi 10 février**

Ouverture au public

» **Mardi 11 février à 18h**

Remise officielle des clés

* Francis BLOCH est né le 13 juillet 1932 à Boulogne Billancourt (Hauts-de-Seine). Docteur en médecine, il fut chef de service au centre médico-chirurgical de Fontenay-le-Comte.

En 1977, il fut Adjoint au Maire chargé des affaires économiques et des questions scolaires. Puis il sera le successeur du Maire André-FORENS en 1981 après la démission de celui-ci. Élu maire en 1983, il a occupé également les fonctions de Conseiller régional de 1986 à 1992. ■

MISE EN ACCESSIBILITÉ PMR*

Démarrés en septembre 2015, les travaux de mise en accessibilité* des Établissements Recevant du Public (ERP) se poursuivent au rythme annoncé par l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

* Mag n°7-Novembre-Décembre 2015



» Ascenseur Florence-Arthaud



» Dalles podotactiles et contremarches en mairie

Faisant suite aux diagnostics d'accessibilité des bâtiments communaux, des décisions ont été prises en septembre 2015 quant à l'avenir de ces sites et un agenda de réalisation a été programmé :

- fermeture ;
- vente ;
- démolition ;
- conservation et mise aux normes.

Au total ce sont 85 bâtiments municipaux qui vont bénéficier d'une mise en accessibilité, avec des aménagements échelonnés jusqu'en 2024, 44 d'entre eux seront attestés accessibles en 2020.



» Entrée du Forum Jeunes

Mise aux normes en cours :

- Halle des Sports des Moulins
- Salle de la Grande-Prairie
- Stade Emmanuel Murzeau
- Stand de tir Pierre Chaigneau
- Salle des fêtes de Charzais
- Salle des fêtes de Saint-Médard
- Toilettes rue de la République
- Local association du Noyau-Charzais

Aménagements réalisés :

- Pose de dalles podotactiles (bandes d'éveil et de vigilance) signalisant un escalier ;
- Bandes de guidage au sol permettant l'orientation ;
- Installation de mains courantes ;
- Pose de contremarches permettant l'identification de marches d'escaliers ;
- Ascenseur (école Florence-Arthaud) ;
- Monte personne (Police Municipale) ;
- Portes d'entrée redimensionnée (notamment Forum Jeunes) ;
- Reprise de trottoirs ;
- Création de places de stationnement ;
- Visiophones. ■



* PMR est une abréviation qui signifie « personnes à mobilité réduite ».

Une personne sur six en Europe souffre d'un handicap lourd ou léger, soit environ 80 millions d'individus. Les questions d'accessibilité sont donc essentielles.

La mobilité réduite concerne les personnes en situation de handicap, temporaire ou définitive, mais aussi toute personne souffrant d'une diminution des capacités de déplacement dans un environnement quotidien : personnes âgées, femmes enceintes, personnes accompagnées de jeunes enfants (avec ou sans poussette) ou celles ayant un bagage lourd à transporter.

LE BROYAGE DES VÉGÉTAUX CHEZ SOI

Le broyage des végétaux consiste à réduire la masse produite lors des travaux de jardinage et de les valoriser. Cette technique est tout aussi intéressante sur le plan écologique qu'économique.

● Pour composter

Une fois bien réduit, le broyat obtenu pourra être ajouté au compost, ce qui n'aurait pas été possible autrement car les parties coriaces des végétaux ont tendance à mettre un temps fou à se décomposer.

Ainsi réduites, brindilles, branches, feuilles mortes mais aussi feuilles épaisses (platane, magnolias, houx, chêne) se mêleront parfaitement au tas de compost et ne poseront plus aucun souci. Nul besoin de les brûler ou de les évacuer vers une déchèterie, elles seront directement réutilisées sur place pour la création de compost ou de paillis.

● Pour fertiliser

Riches en éléments fertilisants les copeaux issus du broyage vont pouvoir être étalés sous forme de paillage au jardin. Celui-ci restituera au fil du temps, les éléments nutritifs contenus dans les déchets aux pieds des plantes ornementales qui seront ainsi fertilisées.

● Pour protéger

Ce paillis peut aussi être utilisé pour protéger le pied des végétaux frileux en hiver mais aussi pour réduire l'évaporation de l'eau lors des chaudes journées estivales et maintenir un sol humide et frais, réduisant ainsi les arrosages.

● Pour désherber

Il constitue en outre, un bon moyen d'éviter les opérations de désherbage : en l'étalant en couche assez épaisse il limite l'apparition des herbes adventices.

● Pour économiser

Les entrées en déchèteries sont diminuées.

Astuce : une fois sèche, l'herbe issue des tontes de pelouse peut aussi servir de paillis !



Pour favoriser cette démarche, le Sycodem soutient les usagers en mettant à disposition gratuitement ses broyeurs de végétaux.

Ce matériel tracté est à réserver et à retirer

auprès de l'entreprise NewLoc.

Tél. : 02 51 51 09 36

fontenay@newloc.fr

Zone artisanale Vendéopôle Sud

Rappel : Conformément à la circulaire du 18/11/2011, le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit.

Souvent méconnue, la nocivité de cette pratique est vérifiée : brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente !

Informations :

→ caue85.com (rubrique Publications)

→ trivalis.fr (rubrique Réduisons nos déchets/Les biodéchets sont nos ressources)

Sycodem :

Tél. : 02 51 50 75 35 - www.sycodem.fr



AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ À FONTENAY-LE-COMTE

La ville de Fontenay-le-Comte et la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée travaillent depuis plusieurs années sur l'amélioration de l'habitat et notamment sur la redynamisation du centre-ville. L'animation du dispositif Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec volet Renouvellement urbain (OPAHRU) a déjà permis d'accompagner les particuliers dans leur projet de travaux et d'accompagner la Ville de Fontenay-le-Comte dans son projet urbain.

De nombreux projets accompagnés

Près de 190 propriétaires accompagnés et subventionnés à Fontenay-le-Comte, soit pour améliorer leur résidence principale, soit pour créer du logement locatif.

Résultats en centre-ville :

- 20 logements locatifs privés, à loyers abordables créés grâce à l'accompagnement des particuliers dans leur projet d'investissement locatif ;
- 24 logements vacants rénovés et habités ;
- 2 600 000 € de travaux générés, majoritairement par des artisans locaux.

Une dynamique à poursuivre

- Développer une offre de logements de qualité en centre-ville ;
- Lutter contre le logement dégradé ;
- Développer les travaux dans le respect du patrimoine historique de la ville ;
- Agir sur les neuf îlots identifiés comme étant à fort potentiel pour le développement et le rayonnement du centre-ville.

Les nouveautés pour 2020

- Ouvrir l'accompagnement des particuliers à un plus large public :
nouvelles aides financières sans conditions de ressources ;
- Accentuer la dynamique de remise sur le marché de bien vacant :
développer les aides pour accompagner la remise sur le marché de biens vacants ;
- Renforcer l'accession à la propriété et l'investissement locatif en centre-ville :
nouvelles aides pour les futurs propriétaires de biens en centre-ville ;
- Développer les actions en faveur de l'attractivité et l'embellissement du centre-ville :
nouvelles aides pour les travaux d'embellissement de façade et toiture.

Conseils et accompagnement

Début de l'opération : fin 1er trimestre 2020

Avant de commencer vos travaux, contactez la Communauté de communes :

02 28 13 07 01 - habitat@fontenayvendee.fr ■



AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX

Commerce

Maléfique Tattoo s'installe rue des Loges



Le salon de tatouage était auparavant situé rue du Général Malet. **Depuis octobre, Kim CANLAS, 33 ans et Robin BLUE, 23 ans officient au 1 rue des Loges.**

« L'autre salon était trop petit, surtout depuis que Robin m'a rejointe en novembre 2018. La surface est passée de 20 m² à 100 m² » explique Kim.

Désormais le salon dispose d'un hall d'accueil chaleureux et lumineux. « J'ai eu un coup de cœur pour ce lieu, la devanture rouge, l'escalier hélicoïdal et le petit jardin à l'arrière ».

Si les deux tatoueurs partagent la même philosophie et sont très complémentaires, ils sont autonomes dans leur approche et leur travail. Le style de la tatoueuse qui a fait des études d'histoire de l'art, s'inscrit dans le style néotraditionnel. Il est plus réaliste pour Robin, qui s'est formé chez un tatoueur tourangeau : « Notre rôle est d'apporter des conseils qui vont aider les personnes qui franchissent le seuil du salon à faire avancer leur projet personnel ». Kim complète « Il y a beaucoup de discussions afin de comprendre la demande. Le projet du client peut alors évoluer et varier de l'idée initiale afin d'être plus personnel et donc unique ». Le bouche à oreille fonctionne bien pour Maléfique Tattoo puisque les futurs tatoués doivent patienter avant d'obtenir un rendez-vous chez les deux artistes tatoueurs.

Maléfique Tattoo - 1 rue des Loges
Facebook : Maléfique Tattoo
Du mardi au samedi : 10h/18h

Ptit'Gourmand

Bonbons, chocolats, chewing-gums ou *destroyer* au goût acide sont quelques uns des produits du magasin « Ptit' Gourmand ».

Ouvert depuis le 29 octobre dernier, ce nouveau commerce propose une large gamme de confiseries sucrées ou non. La gamme Fini est particulièrement bien représentée avec 60 références. « Je travaillais dans la grande distribution. J'avais envie de prendre mon indépendance. J'ai eu l'opportunité de trouver ce petit local de 25 m² bien situé et j'ai franchi le pas. Je propose des produits à tous les prix. Le choix est varié. Certains clients sont déjà venus à plusieurs reprises » souligne Nicolas GIRAUD, le jeune gérant de 27 ans.

Ouvert depuis un mois, le bilan est pour l'instant satisfaisant. « Sans faire de publicité, j'atteins l'équilibre financier ». Afin d'améliorer son service, le commerçant prévoit de mettre en place un site internet dans les mois qui viennent.



Ptit'Gourmand
8, passage du Commerce
contact@ptitgourmand.eu
09 80 88 58 19
Du lundi au samedi : 9h30/18h30 ■

Vie pratique



RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

SÉCHERESSE 2019

Les administrés de la commune de Fontenay-le-Comte ayant constaté des fissures sur leur habitation au cours de l'année 2019, sont invités à présenter une demande écrite en mairie avec photos avant le 29 février 2020 et à déclarer ces dommages simultanément à leur assureur, ceci afin de constituer un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour la sécheresse de cette année auprès de M. le Préfet de la Vendée.

Renseignements sur le site internet de la Ville de Fontenay-le-Comte
ou
à la Direction Affaires Juridiques au
02 51 53 41 73 ■

NUMÉROS UTILES

► **Accueil mairie : 4 quai Victor Hugo**

Du lundi au vendredi :
8h-12h / 13h15-17h
Tél. : 02 51 53 41 41

Passeport sur RDV au 02 51 53 41 06

ATTENTION :

- Le service État Civil est fermé au public le mardi matin et le jeudi après-midi.
- Le service Urbanisme est fermé au public le mercredi après-midi.
- Le service des Affaires scolaires est fermé au public le mardi matin et mercredi après-midi.
- Le service Jeunesse, Sports et Vie associative est fermé au public le mardi matin et le jeudi après-midi.
- Le service action sociale est fermé au public le mardi et jeudi après-midi.

► **Police Municipale**

5 rue Georges Clemenceau
Tél. : 02 51 53 41 27
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h-12h30 / 14h-18h
Samedi : 10h-12h30

► **CCAS**

12 rue des Cordeliers - Tél. : 02 51 53 40 18
Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

► **Médiathèque**

2 rue des Orfèvres - Tél. : 02 51 51 15 98

► **Musée**

Place du 137^e R.I. - Tél. : 02 51 53 40 04

► **École Municipale de Musique et de Danse**

34 rue Rabelais - Tél. : 02 51 53 41 64

► Pour signaler un dysfonctionnement dans l'espace public (éclairage, voirie, dégradation, graffiti, etc.) un seul numéro : 02 51 53 41 61 ■

PERMANENCE DES ÉLUS

► **Samedi 4 janvier**
Jean-Pierre PETORIN

► **Samedi 11 janvier**
Ludovic HOCBON

► **Samedi 18 janvier**
Myriam BEAUJAUULT-GARREAU

► **Samedi 25 janvier**
Sébastien VERDON

► **Samedi 1^{er} février**
Claudine PLAIRE

► **Samedi 8 février**
Myriam BEAUJAUULT-GARREAU

► **Samedi 15 février**
Ghislaine LÉGERON

► **Samedi 22 février**
Jean-Pierre PETORIN

► **Samedi 29 février**
Ludovic HOCBON

Mairie 4 quai Victor-Hugo de 10h/12h
Tél. : 02 51 53 41 41

► **Dominique CHARTIER**
Permanence tous les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 11h à 12h : Hôtel de Ville, bureau de l'opposition, rez-de-jardin



DON DU SANG

● **Mercredi 22**
et jeudi 30 janvier
De 15h À 19h

Lieu de collecte :
Salle des OPS
102 rue de la République

Renseignements :
02 51 50 22 40 ou 02 51 69 93 59 ■

Droit d'expression

Groupe Une dynamique pour Fontenay [25 élus]

Cette tribune reprend les grandes lignes de ma déclaration lors du conseil du 17/12/2019 :

« ... je souhaite en tant que Maire, garant du bon fonctionnement de notre institution, rétablir certaines vérités. (...), il est de mon devoir de dire stop aux propos fallacieux ou volontairement approximatifs avancés par certains.

Je ne peux donc rester sans réaction face à l'opposition qui souhaite, depuis le DOB, imposer l'idée que la majorité aurait augmenté l'impôt foncier bâti de 22% : c'est faux et malhonnête !

Si le produit de l'impôt foncier a augmenté précisément de 21,5% depuis le début du mandat, il convient de préciser que ceci est non seulement le résultat de l'augmentation de 14,5% du taux mais encore de l'augmentation des bases notifiées par l'État de 7%.

Certes, nous avons augmenté le taux de l'impôt foncier bâti, ce qui a apporté un produit supplémentaire de 590 000 €. Mais, pour être exhaustif, il faut préciser que le passage à la redevance pour les ordures ménagères a entraîné une diminution de la charge de 800 000 €. Le poids de la fiscalité locale a donc baissé pour les Fontenaisiens entre 2014 et 2020. Cette précision me permet de rappeler que sous le mandat précédent, 2007-2013, l'impôt foncier bâti avait augmenté de 22,05 % passant de 3 152 000 € à 3 847 000 € ! Cette augmentation de 695 000 € était due à une revalorisation des bases ! Peut-on pour autant affirmer que la majorité précédente a augmenté l'impôt foncier bâti de 22,05% ? Evidemment non !

Quant à la dette par habitant, elle est le résultat des emprunts de ce mandat et des précédents. À titre d'information, si la ville a emprunté 8,9 millions d'€ de 2014 à 2020 pour contribuer aux 35 millions d'€ investis sur ce mandat, il faut être honnête et rappeler que de 2008 à 2014, l'ancienne majorité avait emprunté 10,2 millions d'€. Des emprunts qui, contractés à des taux élevés, pèsent aujourd'hui lourdement dans nos charges.

Notre dette est de 981 €/habitant en 2019, ce qui nous situe dans la moyenne nationale. À titre d'information, comparons avec d'autres villes de Vendée : Challans à 1 230 €, La Roche-Sur-Yon à 1 380 € ou encore Les Sables à 3 109 €.

Enfin, je tiens à rappeler que le critère le plus objectif et indiscutable est la durée de désendettement. C'est d'ailleurs le seul qui soit encadré par la Loi ! En termes de désendettement, nous sommes à 6 ans pour un maximum fixé à 12 ans. Après avoir rétabli la vérité, je souhaite faire part de notre satisfaction de laisser aux Fontenaisiens une situation financière saine. Ce budget 2020 traduit les résultats de nos efforts de gestion depuis 6 ans. C'est une fierté de présenter un budget avec une épargne brute de 2 330 000 €, résultat d'autant plus remarquable au regard de l'importante baisse des dotations de l'État.

Je profite de cette déclaration pour féliciter les élus qui ont contribué à ce résultat et remercier les agents municipaux qui sont à la base de tout le travail d'optimisation des services.

Jean-Michel LALÈRE, Maire de Fontenay-le-Comte

Groupe Ensemble pour Fontenay [7 élus]

Augmentation de la dette et de la taxe foncière

N'en déplaise à la majorité la dette par habitant s'est aggravée en 2019 : 932 € /hab alors qu'elle s'élevait à 710 € en 2013, soit une hausse de 35,5%. Notons que l'endettement moyen des villes de la même importance que Fontenay s'élève à 864 € / hab en 2017.

Les Fontenaisiens payent toujours plus : la taxe foncière, durant ce mandat, a augmenté de 22%. M. LALERE et M. HOCBON avaient pourtant promis lors des élections de 2014 de baisser les impôts... (promesse n°9).

Nous avons proposé de diminuer le taux de la taxe foncière (fixé par la ville) afin de neutraliser l'augmentation des bases (déterminée par l'État) en 2020. Cela pour préserver le pouvoir d'achat des Fontenaisiens, mais la majorité municipale a refusé ...

Nous vous souhaitons une Bonne Année à chacun d'entre vous, à notre Ville.

Groupe l'Humain d'abord, Fontenay à gauche [1 élue]

Nous vous souhaitons à tous une excellente Année 2020.
Qu'elle soit SOLIDAIRE, ÉCOLOGIQUE et DÉMOCRATIQUE



Arthurimmo.com
LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

**À LA RECHERCHE DE BIENS À VENDRE OU À LOUER
NOS EXPERTS IMMOBILIERS À L'ÉCOUTE DE TOUS VOS PROJETS,
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER**

4 bis rue de la République - FONTENAY LE COMTE - **02 51 50 06 06**



le Rabelais
Hôtel Restaurant Spa

www.le-rabelais.com

19, rue de l'Ouillette
85200 Fontenay-le-Comte
Tél. +33 (0)2 51 69 86 20
accueil@le-rabelais.com



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE *NEUF & RÉNOVATION*

CLG ELEC

- Installations électriques
- Chauffage - Climatisation
- Mise en conformité des installations
- Dépannage
- VMC

Port : 06 70 71 48 45 - www.clg-elec.fr

32, rue Raymond Vinet - FONTENAY LE COMTE



AUTOSECURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE

Une marque du groupe SGS

IMPASSE JOSEPH MAINGUENEAU
85200 FONTENAY LE COMTE (en face du garage Renault)

**RDV par téléphone 02 28 13 02 58
ou en ligne www.autosecurite.com**



Tessier
communication

**RÉSERVEZ MAINTENANT
VOTRE ENCART PUBLICITAIRE
DANS CE MAGAZINE !**

**RÉSERVATION &
RENSEIGNEMENTS**

Éric MATRAY

Responsable régie publicitaire

Tél. **06 37 98 52 69**
ematray@imprimerie-tessier.fr

Votre constructeur

de maisons individuelles

PAYEZ VOTRE MAISON À LA REMISE DES CLÉS ! *



VOTRE AGENCE À FONTENAY-LE-COMTE

51 rue de la République - 02 51 00 00 99

www.mdf85.fr



**Maisons
d'en France**
ATLANTIQUE

* Après versement de 5 % à la commande, en cumulé pour tout contrat de construction inférieur à 200 000 €.

Optique Margogne



www.margogne-optique.fr

84, rue de la République 85200 Fontenay-le-Comte 02 51 69 03 13
Place des Halles 85120 La Châtaigneraie 02 51 87 91 33
13, rue de Fontenay 79160 Coulonges/L'Autize 05 49 06 18 96

Suivez-nous sur  facebook
optiquemargogne



SERVICE À DOMICILE AGRÉÉ

AIDE-MÉNAGÈRE (tout public)
AUXILIAIRE DE VIE
(aux personnes âgées
et aux personnes handicapées)

E-mail : contact@villadom.fr - 02 51 52 57 10
VILL'ADOM Sud Vendée - 1, Petite Rue
FONTENAY LE COMTE

LES JARDINS QUÉBÉCOIS PISCINES
Distributeur exclusif MEDIESTER
13 bis, rue Henri Aucher - 85200 FONTENAY-LE-COMTE
09 52 57 19 25 / 06 25 01 83 64



www.lesjardinsquebecois.fr www.piscines-mediester.com



BAR À DÉGUSTATION DE VINS ET BIÈRES
RESTAURATION
BOUTIQUE
SOIRÉE À THÈMES

ZONE HYPER U - EN FACE DU MAGASIN ACTION - 19, RUE LOUIS AUBER, 85200 FONTENAY-LE-COMTE
06 64 34 19 77  DIVIN ET DEMI  @DIVINETDEMI



ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

UNE RENCONTRE AVEC UN EXPERT
PROCHE DE CHEZ VOUS ?
VOUS ÊTES AU BON ENDROIT !

ACHAT / VENTE / LOCATION

iadfrance.fr



Pôle de Formation et de réunion secteur
FONTENAY LE COMTE

ILS SONT PARTOUT.
ILS SONT NOMBREUX.
ILS SONT DÉTERMINÉS.

Vous voulez changer de vie ?
REJOIGNEZ NOUS.
Un projet IMMOBILIER ?
CONTACTEZ NOUS.

Michèle GUIBERT
Manager et Responsable Pole
06 58 26 77 74
michele.guibert@iadfrance.fr

Damien SABOURAUD
Manager et Formateur Pole
06 17 35 73 93
damien.sabouraud@iadfrance.fr



**RÉSERVEZ MAINTENANT
VOTRE ENCART PUBLICITAIRE
DANS CE MAGAZINE !**

RÉSERVATION & RENSEIGNEMENTS

Éric MATRAY
Responsable régie publicitaire

Tél. 06 37 98 52 69
ematray@imprimerie-tessier.fr